

**RAPPORT SEMESTRIEL 2019 SUR L'ÉTAT
D'AVANCEMENT DU PROGRAMME REDD+ ¹**

Janvier – juin 2019

<p>Titre du Programme & Référence</p> <p>Titre du Programme REDD+: Produit 3.4 : Peuples autochtones pygmées</p>	<p>Localité, Secteur/Thème(s) du Programme</p> <p>Localité : Toutes zones de présence des Peuples avec un accent sur les territoires disposant d'un projet PIREDD.</p> <p>Secteur/Thème(s) : Kiri, Inongo, Opala, Banalia, Bafwasende, Yahuma, Mambasa, Lupatapata, Lusambo, Lubefu, Lubao, Kabinda, Dimbelenge, Mweka, Dekese, Bikoro, Walikale, Kalehe</p>
<p>Organisations participantes</p> <ul style="list-style-type: none"> Banque Mondiale 	<p>Partenaires de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> Caritas Congo Asbl
<p>Budget du Programme (US\$)</p> <p>Contribution du Fond 2 000 000</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>le cas échéant, par agence</i> <p>Contribution de(s) agence(s):</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>le cas échéant, par agence</i> <p>Contribution du Gouvernement:</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>(le cas échéant)</i> <p>Autres Contributions [donateur(s)]:</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>(le cas échéant)</i> <p>TOTAL:</p>	<p>Durée du Programme (mois)</p> <p>Durée totale (mois): 60</p> <p>Date de démarrage³ : 31/12/2016</p> <p>Date de clôture originale⁴ : 30/ 06/ 2021</p> <p>Date de clôture actuelle :</p>
<p>Evaluation du Programme</p> <p>Evaluation – (à joindre le cas échéant)</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date : dd.mm.yyyy)</p> <p>Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant)</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: _ dd.mm.yyyy):</p>	<p>Soumis par:</p> <ul style="list-style-type: none"> Nom: Boniface NAKWAGELEWI ata Deagbo Titre: Secrétaire Exécutif Organisation participante: Caritas Congo Asbl Adresse e-mail: directeur@caritasdev.cd

1. Contexte et justification

Le Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt en RDC, PACDF en sigle, est financé au jour d'aujourd'hui par : (i) le Mécanisme spécial de dons dédié aux peuples autochtones et communautés locales, un fonds additionnel de 6 millions de dollars américains alloués aux peuples autochtones et communautés locales dans le cadre du Programme d'investissement forestier (PIF) et (ii) le Fonds National REDD dans le cadre de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) avec un montant de 1.8 million de dollars américains.

L'objectif de développement du PACDF est de renforcer les capacités des Peuples Autochtones et Communautés Locales (PA et COLO) de 19 territoires et au niveau national afin de favoriser leur engagement et leur participation dans les activités REDD+ liées à la gestion des terres et des forêts afin d'en bénéficier mieux.

Le programme PA-FONAREDD complète l'enveloppe du PACDF pour augmenter le périmètre du projet, l'impact et le nombre des expérimentations innovantes, et l'effort porté sur la gouvernance dans 3 territoires, à savoir Bikoro, Kahele et Walikale. Il vise aussi le développement d'activités de production liées à la gestion durable des paysages forestiers qui seront définies de manière participative et réalisés par des organisations communautaires. Ces investissements locaux seront mis en œuvre dans le respect des traditions et de la culture des PA et COLO. Il permettra de capitaliser les enseignements et de bâtir une expertise propre aux PA et COLO sur laquelle des initiatives futures pourront s'appuyer.

En termes de résultats *à court terme*, le PACDF renforcera les capacités des communautés locales afin de parvenir à une situation dans laquelle :

- Les PA et COLO des 19 territoires auront une représentation claire, légitime et durable, tant aux niveaux national et territoriaux, dans les discussions relatives à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et forêts ; et
- Les PA et COLO démontreront leur capacité à : (a) garantir les droits d'utilisation des terres, (b) protéger la forêt et (c) développer leurs activités culturelles dans une perspective d'augmentation de leurs revenus monétaires ou non monétaires, tout en préservant la forêt.

2. Résumé

Au cours de ce premier semestre de l'année 2019, l'équipe du projet s'est déployée pour la réalisation des activités conformément au plan de travail et budget annuel et s'approprier davantage les méthodes de gestion financière, de gestion de trésorerie et de passation des marchés de la Banque mondiale.

Selon le programme de travail approuvé par le Comité de Pilotage National et la Banque mondiale, d'une manière générale, les actions suivantes ont été menées :

- Organisation du Comité de Pilotage National;
- Formation des Opérateurs locaux d'appui aux peuples autochtones et communautés

locales sur l'élaboration, la mise en œuvre, suivi et évaluation des microprojets ainsi que le rapportage narratif et financier dans le territoire de Mweka

- Organisation de la mission de prospection et d'identification de site de CFCL/APAC dans les territoires de Mweka.
- Organisation de l'Atelier d'élaboration, d'enrichissement et de validation du draft0 de document du plan stratégique de participation à la réforme foncière ;
- Validation des cartes des droits par les communautés dans le territoire de Kiri ;
- Organisation de la tournée de collecte de données de suivi de satisfaction auprès des communautés de 19 territoires cibles du projet par les Points Focaux du REPALF;
- Formation des Opérateurs d'appui aux peuples autochtones et communautés locales sur l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi-évaluation des microprojets et le rapportage narratif et financier dans les territoires de Bikoro, Lupatapata, Yahuma.

Composante 1: Renforcer la participation des PACL aux processus de gestion des forêts et des terres liés à REDD+.

Il sied de rappeler que cette composante couvre 4 axes, à savoir: (i) le Foncier, (ii) la Promotion de la Loi et la lutte contre les discriminations, (iii) la Participation au programme REDD+ et (iv) la Gouvernance Territoriale.

Axe Foncier : Dans le cadre de la poursuite du contrat signé avec la **Ligue Nationale des Associations Pygmées au Congo**, LINAPYCO en sigle. Au cours de ce semestre les résultats suivants ont été atteints:

- Un document Draft0 du plan stratégique sur les droits fonciers des peuples autochtones pygmées en RDC a été produit, au cours d'un atelier organisé à Goma/Nord-Kivu du 15 au 19 mai 2019, au profit de 29 participants, sous la facilitation d'une experte consultante internationale ;
- Un état des lieux sur la situation des droits des peuples autochtones pygmées et les réformes en cours en République Démocratique du Congo a été réalisé;
- Une feuille de route reprenant les prochaines étapes de finalisation et d'adoption du cadre stratégique a été produite.

Axe 2. Promotion de la Loi et la lutte contre les discriminations

Dans le cadre de la poursuite du contrat signé avec la **Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones, DGPA en sigle** pour appuyer le Plaidoyer de la Loi sur les PA soumis au Parlement pour la promotion des peuples autochtones pygmées en RDC.

A l'issue de cette mission, le projet va contribuer à la mise en œuvre de la **Priorité n°3 de la stratégie Nationale de Développement des Peuples Autochtones**, à savoir : Lier le Développement des Pygmées à celui des autres communautés.

Avec l'avènement de la nouvelle Assemblée Nationale constituée, le travail de l'opérateur a été principalement de nouer des alliances avec les nouveaux Elus qui porteront la cause des peuples autochtones au cours des sessions parlementaires.

A cet effet, un plan de travail a été élaboré pour le suivi du dossier de loi au niveau de l'Assemblée Nationale. Les activités suivantes ont été programmées :

- Plaidoyer pour la promulgation de la loi PA déposée à l'assemblée nationale ;
- Appui aux activités de cohabitation pacifique dans le Maindombe, pour la lutte contre la discrimination.

Axe 3. Participation au programme REDD+

Rien à signaler.

Axe 4. Gouvernance Territoriale

Suite à la décision arrêtée lors de la 8^{ième} session Comité de Pilotage National tenue à Kinshasa du 19 au 20 mars 2019, une mission de pacification des communautés autochtones et locales dans les territoires de Mweka et de Dekese en province du Kasai Central a été réalisée entre le 18 mai et le 03 juin 2019 par le Coordonnateur national du Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers de la RDC (REPALEF).

A l'issue de cette mission, les résultats suivants ont été atteints :

- les nouveaux Délégués, représentant des communautés au CPN ont été élus :
A Dekese, Monsieur Richard BANDJONDO, (délégué titulaire) et Madame Aimerance BAPOPE BAKOLO, (déléguée suppléante).
A Mweka, Monsieur Léonard MANYANGENO (Délégué titulaire) et Hippolyte LOBO ISHAK (Délégué suppléant)
- les communautés ont été informées sur les progrès réalisés par le PACDF
- un cadre de dialogue entre les communautés et les délégués pour clarifier les différentes réclamations (questions ou plaintes) a été mis en place.

Composante2: Soutenir la gestion durable des forêts et des terres par les communautés.

Cette composante vise la sécurisation des ressources foncières pour les PA et COLO, et la promotion des activités économiques et des moyens d'existence qui mettent en valeur l'adaptation aux changements climatiques et la gestion durable des paysages forestiers à travers des micro-subventions.

Elle compte deux sous composantes dont :

- des micro-subventions pour la diversification des activités socio-économiques ;
- la gestion communautaire des forêts pilotes.

2a. Promotion de la gestion durable des forêts et des terres ; des activités des substances alternatives et la promotion de la culture de PA et COLO

- Dans le cadre de la poursuite du contrat signé avec l'ONG **Environnement Ressources Naturelles et Développement**, ERND en sigle en vue d'assurer le suivi de l'identification des idées de projets ainsi que la formation des Opérateurs retenus sur l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et rapportage des microprojets. Les résultats suivants ont été obtenus au cours de ce semestre :

- 71 personnes dont 15 femmes ont été formées sur l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et le rapportage narratif et financier des microprojets dans les territoires de Mweka, Bikoro, Lupatapata et Yahuma.
- 5 fiches microprojets ont été élaborées et validées par les PA et COLO :
 - Promotion de l'élevage des porcs en faveur des PA et COLO de Batwa-Kadimba dans le territoire de Mweka a été élaboré de manière participative, sanctionné par un procès-verbal signé par les parties prenantes
 - Appui à l'agroforesterie, agriculture et reboisement dans le village de Tshintu-Mwanza dans le Territoire de Lupatapata.
 - Appui aux 100 ménages à l'élevage des porcs et de volailles dans le village de Tshintu Mwanza dans le Territoire de Lupatapata.
 - Appui à l'élevage du petit bétail et la pisciculture dans le village d'Iyanda en Territoire de Bikoro. (En annexe)
 - Appui à l'élevage du petit bétail et transformation des produits agricoles dans le village Momboyo en Territoire de Bikoro (En annexe)
- Un diagnostic rapide des structures PA dans les 2 territoires a été posé
- Un Mémorandum de collaboration pour la mise en œuvre des microprojets a été signé entre les organisations (lead) et les associations locales en vue de transfert de compétences en matière de gestion des microprojets.

2b. La gestion communautaire des forêts pilotes

L'objectif de cette sous-composante est d'explorer et de tester des méthodes innovatrices pour garantir les activités de gestion forestière par les PA et COLO et/ou reconnaître formellement leurs systèmes de gouvernance traditionnelle dans les territoires de Mambasa, Mweka et Kiri.

Dans le cadre de la poursuite du contrat signé avec **l'Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Aires et territoires du patrimoine Autochtone et Communautaire, ANAPAC-RDC en sigle**, au cours de ce semestre l'Opérateur a:

- Un site Aire du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) a été identifié dans le Territoire de Mweka, d'une superficie moyenne de 50 000 hectares. La forêt communautaire « Batwa » dispose 7 APAC appartenant aux peuples autochtones issus de 5 villages (Kembe, Lokombe, Bushobe, Tendanonga et Bwedi) dans le groupement PA de Batwakadimba, chefferie des Bakuba dudit territoire.
- Un plan de travail pour le second trimestre a été produit. Ce plan concerne les activités de collecte de données historiques, géographiques, sociales, environnementales, patrimoniales et économiques de ce site APAC identifié en vue de les documenter.
- Un rapport final de la phase I de sa mission a été produit

Dans le cadre de la poursuite du contrat signé avec l'**Organisation d'Appui aux Pygmées, OSAPY en sigle**, pour appuyer les PA et COLO dans l'élaboration des cartes de terroirs communautaires et des plans d'aménagement et de gestion simplifiée (PAGS) des concessions forestières des communautés locales et des aires de patrimoine ou aires de conservation communautaire des peuples autochtones et communautés locales, les résultats suivants ont été obtenus au cours de ce semestre :

- une mission d'inventaire multi-ressources dans deux concessions forestières des communautés locales : la forêt de Ikulu Aoleke (secteur de Mpenjwa, territoire de Kiri) et la forêt de Apatine-Lukeke (dans le groupement de Bapwele, secteur de Babila Bakwanza, territoire de Mambasa), en République Démocratique du Congo.
- la carte du terroir communautaire du clan Ikulu Aoleke dans le village de Mpendjwa (territoire de Kiri) a été validée.
- Un plan de sondage Mpendjwa produit.
- Une esquisse de la carte d'affectation Mpendjwa produite.

Parmi les activités programmées pour le prochain semestre nous pouvons citer :

- Elaboration du Plan de sondage Mayuwano dans le Territoire de Mambasa,
- Production de l'Esquisse de la carte d'affectation Mayuwano dans le territoire de Mambasa.
- Production des rapports d'inventaires multi-ressources Mpendjwa dans le territoire de Kiri.

Composante 3 : Offrir aux PACL la possibilité de mettre en œuvre des projets de développement et en faciliter l'évaluation

3. a. Coordination du Projet et fiduciaire

Le projet a assuré le fonctionnement de l'Agence d'Exécution Nationale (AEN) par la couverture des diverses charges relatives à la budgétisation, comptabilité, présentation de rapports, décaissements, contrôle et audit interne.

Le projet a financé :

- La tenue de la 8^{ème} session du Comité de Pilotage National (CPN) entre le 19 au 20 mars 2019 (au Centre d'Accueil Caritas à Kinshasa). 60 participants ont pris part à cette session dont 11 femmes. Ces participants étaient en majorité constitués par les Délégués titulaires (18 sur 19) et suppléants (17 sur 19) de 19 territoires ciblés par le PACDF (Inongo, Kiri, Oshwe, Opala, Banalia, Yahuma, Mambasa, Bafwasende, Lupatapata, Lubao, Lubefu, Lusambo, Kabinda, Dekese, Dimbelenge et Mweka, Bikoro, Kalehe et Walikake). Signalons également la participation de la Société Civile environnementale (GTCRR), de la Banque Mondiale, du Fonds National REDD et de l'Agence d'Exécution Nationale (Caritas Congo ASBL). Les points focaux du REPALEF ont été aussi conviés à cette session.

A l'issue de cette session, le CPN a approuvé les documents suivants:

- le rapport bilan d'activités 2018 ;
- l'exécution budgétaire au 31 Décembre 2018 ;
- le plan de travail et budget annuel 2019 ;
- la liste des microprojets pour l'exercice 2019 et le calendrier de mise en œuvre des microprojets.

Il sied de signaler également qu'au cours du CPN, 9 Points Focaux du REPALEF ont été formés sur l'administration des questionnaires et la collecte des données par téléphone mobile avec l'application KoBo. Cet outil a été adopté pour améliorer la fiabilité des données collectées auprès des bénéficiaires. L'exercice va s'étendre aux points focaux Caritas au cours du second semestre.

D'autres activités ont été menées dans le cadre de la coordination et gestion du projet, il s'agit notamment de:

- La révision et l'analyse-qualité des fiches de microprojets
- Une séance de travail avec la Banque sur la mise à jour des indicateurs de suivi de satisfaction, l'usage de Kobo Toolbox pour la collecte des données en matière de suivi des indicateurs, le management de projet,
- Une séance de travail avec FONAREDD/CAFI sur l'harmonisation et la validation des indicateurs de suivi par rapport aux jalons sur le foncier, la promotion et la mise en œuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion et gouvernance des forêts.
- La participation à la formation sur la gestion du Fiduciaire organisée par la Banque mondiale.

Appui au fonctionnement du Secrétariat permanent du CPN

Le Secrétariat permanent est l'organe qui anime le CPN au quotidien. Il est l'organe intermédiaire entre le Comité de Pilotage National, la Banque mondiale et l'Agence Nationale d'Exécution. Il est destinataire des plaintes adressées via le mécanisme de gestion des plaintes et établit une conciliation en cas de conflit. Il est chargé de suivre et d'évaluer la mise en œuvre du plan d'action du CPN validé par l'Assemblée plénière. Au cours de ce semestre, des réunions formelles ont été tenues entre AEN et SP/CPN, notamment :

- Réunions pour la validation des TdRs de suivi PIREDD Oriental, Maindombe, Equateur et Mongala
- Réunions d'évaluation du fonctionnement du projet PACDF/DGM.

En ce qui concerne la communication, les activités suivantes ont été réalisées, au cours de ce semestre:

- La mise à jour des informations sur le projet dans les sites web www.peuplesautochtones.cd et www.caritasdev.cd, en vue d'assurer une large visibilité du projet.
- Le partage de l'état d'avancement du projet dans plusieurs plates-formes en lien avec le projet: Facebook, twitter, Dropbox, etc.

3. Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance

Tableau 1 : Progrès vers les résultats du projet

Outcome 1 : Composante 1 : Renforcer la participation des PACL aux processus de gestion des forêts et des terres liés à REDD+ (Loi des PA, Foncier, sécurisation des terres/espaces, appui à la REDD+)									
Output	Indicateurs	Baseline			Cibles		Résultats	Commentaires	
		Valeur	Année	Source	Sem1	Sem2	Sem1	Sem2	
Output n°1.1 : Foncier									
			2019	LINAPYCO	PA et COLO				
	Sécurisation des droits (titre, acte de propriété) et organisation du pouvoir ayant compétence sur le foncier (reconnaissance et droits des chefferies coutumières, à l'organisation administrative de l'Etat (groupements) et à la décentralisation)						Un document Draft0 du plan stratégique sur les droits fonciers des peuples autochtones pygmées en RDC a été produit, au cours d'un atelier organisé à Goma/Nord-Kivu du 15 au 19 mai 2019, au profit de 29 participants, sous la facilitation d'une experte consultante internationale ; Un état des lieux sur la situation des droits des		

							<p>peuples autochtones pygmées et les reformes en cours en République Démocratique du Congo a été réalisé;</p> <p>Une feuille de route reprenant les prochaines étapes de finalisation et d'adoption du cadre stratégique a été produite.</p>		
--	--	--	--	--	--	--	---	--	--

Output n°1.2 : promotion de la loi et la lutte contre la discrimination

Appuyer le Plaidoyer de la Loi sur les PA soumis au Parlement pour la promotion des peuples autochtones pygmées en RDC			2019	DGPA			<p>Les activités suivantes ont été programmées :</p> <p>Plaidoyer pour la promulgation de la loi PA déposée à l'assemblée nationale ;</p> <p>Appui aux activités de cohabitation pacifique dans le Maindombe,</p>		
--	--	--	------	------	--	--	---	--	--

							pour la lutte contre la discrimination.		
Outcome 2 : Soutenir la gestion durable des forêts et des terres par les communautés									
Out put 2.1. Gestion communautaire des forêts pilotes									
Garantir les activités de gestion forestière par les PA et COLO et/ou reconnaître formellement leurs systèmes de gouvernance traditionnelle dans les territoires de Mambasa, Mweka et Kiri.			2019	ANAPAC			Un site Aire du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) a été identifié dans le Territoire de Mweka, d'une superficie moyenne de de 50 000 hectares. La forêt communautaire « Batwa » dispose 7 APAC appartenant aux peuples autochtones issus de 5 villages (Kembe, Lokombe, Bushobe, Tendanonga et Bwedi) dans le groupement PA de Batwakadimba, chefferie des Bakuba dudit territoire.		

							<p>Un plan de travail pour le second trimestre a été produit. Ce plan concerne les activités de collecte de données historiques, géographiques, sociales, environnementales, patrimoniales et économiques de ce site APAC identifié en vue de les documenter.</p> <p>Un rapport final de la phase I de sa mission a été produit</p>		
Appuyer les PA et COLO dans l'élaboration des cartes de terroirs communautaires et des plans d'aménagement et de gestion simplifiée (PAGS) des concessions			2019	OSAPY	PA et COLO		<p>Une mission d'inventaire multi-ressources dans deux concessions forestières des communautés locales : la forêt de Ikulu Aoleke (secteur de Mpenjwa, territoire de Kiri) et la forêt de</p>		

<p>forestières des communautés locales et des aires de patrimoine ou aires de conservation communautaire des peuples autochtones et communautés locales.</p>							<p>Apatine-Lukeke (dans le groupement de Bapwele, secteur de Babila Bakwanza, territoire de Mambasa), en République Démocratique du Congo.</p> <p>la carte du terroir communautaire du clan Ikulu Aoleke dans le village de Mpendjwa (territoire de Kiri) a été validée.</p> <p>Un plan de sondage Mpendjwa produit.</p> <p>Une esquisse de la carte d'affectation Mpendjwa produite.</p>		
<p>Output2 : Promotion de la gestion durable des forêts et des terres, des activités de subsistances alternatives et la promotion de la culture des PA et COLO</p>									

Assurer le suivi de l'identification des idées de projets et assurer la formation des Opérateurs retenus sur l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des microprojets			2019	ERND			<ul style="list-style-type: none"> ➤ 71 personnes dont 15 femmes ont été formées sur l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et le rapportage narratif et financier des microprojets dans les territoires de Mweka, Bikoro, Lupatapata et Yahuma. ➤ 5 fiches microprojets ont été élaborées et validées par les PA et COLO : <p>MP1.Promotion de l'élevage des porcs en faveur des PA et COLO</p>		
--	--	--	------	------	--	--	--	--	--

						<p>de Batwa-Kadimba dans le territoire de Mweka a été élaboré de manière participative, sanctionné par un procès-verbal signé par les parties prenantes</p> <p>MP2.Appui à l'agroforesterie, agriculture et reboisement dans le village de Tshintu-Mwanza dans le Territoire de Lupatapata.</p> <p>MP3.Appui aux 100 ménages à l'élevage des porcs et de volailles dans le village de Tshintu Mwanza dans le Territoire de Lupatapata.</p> <p>MP4.Appui à l'élevage du petit bétail et la pisciculture dans le</p>	
--	--	--	--	--	--	--	--

							<p>village d'Iyanda en Territoire de Bikoro. (En annexe)</p> <p>MP5.Appui à l'élevage du petit bétail et transformation des produits agricoles dans le village Momboyo en Territoire de Bikoro (En annexe)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un diagnostic rapide des structures PA dans les 2 territoires a été posé ➤ Un Mémorandum de collaboration pour la mise en œuvre des microprojets a été signé entre les organisations 	
--	--	--	--	--	--	--	--	--

							(lead) et les associations locales en vue de transfert de compétences en matière de gestion des microprojets		
*Out come3 : offrir aux peuples autochtones et communautés locales la possibilité de mettre en œuvre au projet de développement et en faciliter l'évaluation									
Out put 3.1 : renforcement de feedback entre le niveau local et national									
Suivi de la satisfaction des bénéficiaires, feedback, gestion des plaintes et recours			2019	REPALEF			Un registre des plaintes actualisé Un rapport sur la satisfaction des PA et COLO sur le projet. Au cours de ce semestre, les résultats suivants ont été atteints : - 2 plaintes ont reçues		

							<p>- Une plainte a été résolue.</p> <p>Les plaintes ont concerné : le processus de désignation des délégués</p> <p>Un plan de travail pour le second semestre a été produit.</p>		
Organisation de réunions de comité de pilotage national			2019	CPN			<p>60 personnes ont pris part à la 8^{ème} session du CON tenue à Kinshasa</p> <p>3 réunions formelles ont été tenues entre AEN et SP/CPN au cours de ce semestre :</p> <p>pour la validation des TDRs de suivi PIREDD Oriental, Maindombe, Equateur et Mongala et</p> <p>l'évaluation du fonctionnement du projet PACDF/DGM</p>		

Suivi des indicateurs des résultats (cfr PAD)

Indicateurs des objectifs de développement du projet

Nom de l'indicateur	Base	Valeurs cibles cumulées		Observations
		2019	Cible finale	
Taux de satisfaction des PACL par rapport à la représentativité et aux efforts des PACL dans les discussions portant sur la gestion des terres et des forêts tenues par le CN-REDD et la CONAREF (Pourcentage)	0	32,66%	150	32,66% en raison de 49 interviewés (dont les délégués et les délégués suppléants du CPN et quelques représentants des organisations), lors de la session du CPN tenue en mars 2019
Nombre de provinces ayant une note de trois ou plus sur la représentation des PACL dans les discussions portant sur la gestion des terres et des forêts au niveau local (Pourcentage)	0	28,66%	70	28,66% en raison 43 leaders PACL et quelques représentants des organisations, lors de l'interview, ont confirmé leur participation aux discussions sur la gestion des terres et des forêts
Parties prenantes du DGM jouant un rôle accru dans les processus REDD+ au niveau local et national (Pourcentage)	0		50	
Note totale sur la gouvernance communautaire des terres et des forêts dans quatre sites pilotes (nombre)	0	51	60	La note fait référence aux activités de gouvernance communautaire des terres et des forêts exécutées dans 3 territoires pilotes (Kiri, Mambasa et Mweka)
Bénéficiaires ciblés satisfaits des interventions du projet (Pourcentage)	0		150	
Bénéficiaires directs du projet (nombre) - (clés)	0	588	20 000	En raison des formations : - 129 personnes formées sur l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des microprojets ainsi que le rapportage narratif

				<p>et financier dans les territoires de Bikoro, Inongo, Yahume, Lupatapata et Mweka</p> <p>-60 personnes ont bénéficié de la formation sur les para-juristes et para-sociologues fonciers dans les territoires de Kiri, Yauma et Lusambo</p> <p>-319 personnes formées sur la production des cartes, la cartographie participative, la manipulation du GPS et a prise des données géo-référencées dans les territoires de Kiri à Bango et Mpenjwa</p> <p>-41 personnes formées sur les sauvegardes environnementales et sociales à Kinshasa</p> <p>-30 personnes formées sur la réalisation des enquêtes dans les territoires de Kiri et Mambasa</p> <p>- 9 personnes formées sur l'utilisation de l'outil Kobo à Kinshasa</p>
Bénéficiaires féminins (Pourcentage - Sous-type : Supplémentaire) - (clés)	0		30	

4. Jalon de la LOI

Tableau 2 : Suivi des jalons de la LOI

Période de janvier 2018 à mars 2018					
N°	Type de jalon	Objectifs/Résultat attendus projet PA/FONAREDD	Progrès accomplis du 1 ^{er} trimestre	Points d'attention particulière	Solutions proposées
	Jalon 2020 Foncier : Politique Foncière adoptée, équitable, y compris en ce qui concerne les questions de genre et des communautés locales et PA et assurant la gestion durable et non conflictuelle des terres et la clarification des droits fonciers en vue de limiter la conversation des terres forestières	Les préoccupations des Peuples autochtones sont prises en compte par la politique foncière et les textes Politique foncière adoptée et code forestier révisé de manière participative avec les PA	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place dispositif PA/DGM pilote du projet ; • Contrats signés avec les ALE provinciales et nationales pour appuyer la mise en place du projet PA dans le réseau REPALEF ; • Election des délégués PA dans les 3 territoires ; • Lancement de réflexion des PA sur la défense de leurs intérêts fonciers ; • Une étude d'expert sur le droit des communautés ; • Une ligne à défendre en 	L'équipe du comité de pilotage est en place ; Signature des contrats avec les ALE pour des questions REDD+, promotion de la lutte contre les discriminations (LINAPYCO, DGPA, OSAPY, ERND, REPEQ, etc) ; 3 délégués PA sont élus dans les 3 territoires FONAREDD Préparation du lancement de la réflexion des PA sur la défense de leur intérêt foncier en cours	

			matière foncière et communiquée ; • Désignation des négociateurs et leur participation à tout le processus d'élaboration de la loi et en rendent compte. Ils sont orientés par le REPALEF • Les résultats des négociations sont communiqués régulièrement aux parties prenantes		
	Jalon 2018 politique forestière : adoptée, résultant d'un processus participatif et transparent avec toutes les parties prenantes pertinentes. Le gouvernement s'engage à présenter d'ici fin 2016 une ébauche formelle de politique forestière	La politique forestière prend en compte les droits des PA, notamment d'usage et d'exploitation artisanale Les leçons d'expérience tirées des projets pilote PA/DGM sont prise en compte dans l'élaboration des modèles (APAC)	• Désignation des négociateurs et leur participation à tout le processus d'élaboration de la loi et en rendent compte. Ils sont orientés par le REPALEF • Les résultats des négociations sont communiqués régulièrement aux parties prenantes Désignation des opérateurs pour	RAS	

			<p>aider les CLS à identifier les micros-projets ; Le dispositif du DGM pour identifier les projets est opérationnel ; Collaboration avec les PIREDD dans la mise en place des micros-projets ; 3 comités locaux de suivi mise en place dans les 3 territoires PA/FONAREDD Des opérateurs sont désignés pour aider les CLS à identifier les micro-projets</p>		
	<p>Jalon 2018 Forêt : La promotion et la mise en œuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion des forêts fera partie intégrante de la politique forestière, avec des standards rigoureux et en accord avec l'objectif 6 ;</p>	<p>site web du projet (www.peuplesautochtones.cd)</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Le site web REPALEF opérationnel pour la gestion des plaintes et recours •Désignation des opérateurs pour aider les CLS à identifier les micros-projets ; •Le dispositif du DGM pour identifier les 	<p>Accèler les activités sur l'identification des idées des microprojets pour le PA</p>	

			projets est opérationnel ; •Collaboration avec les PIREDD dans la mise en place des micros-projets ; •3 comités locaux de suivi mise en place dans les 3 territoires PA/FONAREDD •Des opérateurs sont désignés pour aider les CLS à identifier les micro-projets		
	Jalon 2018 gouvernance : les résultats des interventions REDD+ sont mis à disposition du public de manière transparente au travers le rapport annuel publiés d'ici la fin du 1 ^{er} trimestre de l'année suivante	Les représentants des PA, notamment ceux de dispositif DGM participent aux Comités de Pilotage des projets ; Des CLD sont créés dans les sites où vivent les PA, comme composante des CLD communs avec les COLO (PIREDD) Les dispositifs DGM fonctionnent normalement toute la durée du projet ;	Les PIREDD et le REPALEF, le DGM avec leurs relais locaux mettent leurs efforts en commun pour créent ou renforcer des organisations de base de PA Les mêmes (PIREDD...) sécurisent la participation des représentants		

		Ces dispositifs envoient des représentants dans toutes les plateformes multi acteurs (CARG...)	légitimes aux plateformes...		
	Jalon 2018 Gouvernance : Renforcement la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriée, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi acteurs et multisectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés	Ces dispositifs envoient des représentants dans toutes les plateformes multi acteurs (CARG...)	Les capacités des représentants locaux sont renforcées afin que leur participation aux plateformes soit utile et défendent les lignes convenues y compris le niveau national		

5. Gestion participative

Tableau 3 : Suivre ce modèle avec les contrats ALE plus le COPIL

Partenaires	Nombre de protocoles d'accords (ou autres accords) signés	Activités
ERND	1	Assurer l'identification des idées projets et formation des ONGs locales
PIDP	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Walikale
UEFA	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Kalehe
FECOFFA	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Kabinda et Lusambo
DIPY	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires d'Inongo et Oshwe
OCEAN	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Banalia, Bafwasende et Mambasa
EPAP	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Lupatapata et Dimbelenge
APSVR	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Mweka et Dekese
CAIF	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Lunao et Lusambo
CIDB	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Bikoro et Kiri
REPALEF	1	Suivre la satisfaction des bénéficiaires, feedback, gestion des plaintes et recours
LINAPYCO	1	

		Accompagner les communautés dans la Sécurisation des droits (titres, actes de propriété et l'organisation du pouvoir ayant la compétence sur le foncier
DGPA	1	Appuyer le plaidoyer de la loi sur les PA soumis au parlement pour la promotion des peuples autochtones pygmées en RDC
ANAPAC	1	Garantir les acticités de gestion forestière par les PA et COLO et /ou reconnaitre formellement leurs systèmes de gouvernance traditionnelle dans les territoires de Mambasa, Kiri et Mweka
OSAPY	1	Appuyer les PA et COLO dans l'élaboration des cartes de terroirs communautaires et de plan d'aménagement et de gestion simplifiée (PAGES) des concessions forestières de communautés locales et aires de patrimoine des PA et COLO
ETS IPC SERVICES	1	Production et impression des modules d'alphabétisation des PA et COLO

5.1 Une illustration narrative spécifique

6. Résultat de la Gestion Environnementale et Sociale

Tableau4 :

FONAREDD (2016)	Les réalisations	Le coût en USD	Les défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun e ; IFC norme 6)	Mission de formulation des microprojets Mission de formation sur l'élaboration, suivi-évaluation et le rapportage des microprojets	16.000 \$	La communauté éprouve des difficultés pour remplir les fiches de microprojets, vue le niveau d'éducation faible
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	Ténué de la conférence nationale du REPALEF Mission de règlement des conflits de légitimité entre leaders PA	35.625 \$	Résistance des certains leaders PA au changement opéré lors de la Conférence Le choix de facilitateur non accepté par certains leaders PA
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables	Paiement des prestations du Réseau des populations Autochtones pour la gestion Durable des	56.990 \$	La difficulté des points focaux REPALEF à couvrir tous les territoires avec les moyens disponibles

<p>d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)</p>	<p>Ecosystèmes forestiers de la RDC (REPALEF) pour la gestion des plaintes, suivi de satisfaction, et feedback entre les territoires et le niveau National-Kinshasa</p>		
<p>Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)</p>			
<p>Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones</p>	<p>Trois forêts communautaires rentrant dans le processus CFCL sont identifiées dans les Territoires de Mambasa, Mweka et Kiri.</p> <p>La forêt communautaire « Apatine Lukeke » de 28 812,26 ha appartient aux bantous et peuples autochtones de 2 villages, gérée par les deux communautés et la forêt communautaire « Ikulu-Aloleke » de 40 507, 552 ha, appartenant au peuple</p>		<p>Tous les membres clans voudraient être présents dans les réunions</p> <p>Les communautés ont tendance d'exiger de l'argent (plus) en comparaison aux actions de politiciens</p> <p>Les outils de la foresterie communautaire ne sont pas suffisamment connus et maîtrisés par la communauté</p>

	<p>autochtone de 7 campements, gérée par les Autochtones</p> <p>La forêt communautaire « Batwa », d'une superficie moyenne de 50 000 hectares dispose de 7 APAC appartenant aux peuples autochtones issus de 5 villages (Kembe, Lokombe, Bushobe, Tendanonga et Bwedi) dans le groupement PA de Batwakadimba, chefferie des Bakuba dudit territoire.</p>		
<p>Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)</p>	<p>Paiement des frais de participation des PA et COLO à la 8^{ème} session du Comité de pilotage national</p>	<p>68.742\$</p>	<p>Certains délégués ne sont pas à la hauteur de leurs : analyse des PTBA, résultats, l'analphabétisme peut être une des causes</p> <p>La multiplicité des langues bien qu'étant une richesse n'a pas favorisé pas un bon partage des savoirs entre les PA, surtout pendant les réunions</p>

<p>Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c ; IFC norme 3,5,7)</p>	<p>Le projet a relancé le recrutement de l'Expert en sauvegarde</p>		<p>Le candidat retenu a désisté</p>
<p>a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;</p>			
<p>g) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.</p>			
<p>Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail</p>			

7. Modalités de suivi

Le projet a mis en place un dispositif de suivi-évaluation à partir d'un manuel produit à cet effet. Ce dernier contient les fiches de suivi des indicateurs qui renseignent sur les procédures de collecte des données, la fréquence ainsi que la méthodologie appropriée. Un échantillon composé de 150 leaders PA et COLO a été identifié, à savoir : 19 délégués titulaires, 19 délégués suppléants, membres du comité local de suivi et 30 représentants des organisations, pour remplir les questionnaires via l'outil KOBO.

Les données sont collectées pendant les sessions de CPN national et décentralisé, les missions des points focaux du REPALEF, ainsi que lors de certaines rencontres stratégiques, notamment la JIPA, les ateliers de restitution des résultats auprès de grand groupe du REPALEF.

L'analyse et le traitement des données collectées se font à travers la responsable de suivi-évaluation qui, produit un rapport de suivi des indicateurs, partagé avec toutes les parties prenantes du projet, chaque semestre.

Dans le cadre du suivi de satisfaction, gestion des plaintes et recours, le Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers de la RDC « **REPALEF** » qui assure le lead produit tous les 3 mois :

- Un registre des plaintes actualisé
- Un rapport sur la satisfaction des PA et COLO sur le projet.

Au cours de ce semestre, les résultats suivants ont été atteints :

- 2 plaintes ont reçues
- Une plainte a été résolue.

Les plaintes ont concerné : le processus de désignation des délégués

Un plan de travail pour le second semestre a été produit.

8. Révisions programmatiques (le cas échéant)

- Rien à signaler

9) Ressources

Ci-dessous,

Tableau 5 : SUIVI DES CONTRATS DES OPERATEURS

SUIVI DES CONTRATS									
N° du Contrat	Intitulé	Montant	Date signature contrat	Date début des travaux	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Avance de démarrage		Niveau
							Mantant	Date	
001/CC/PACDF/DGMRDC/2017	REPALEF : la gestion des plaintes et le suivi de satisfaction par les communautés	\$270 000,00	1-juin-17	1-juin-17	31-mai-20	3 Ans	\$27 000,00	10-nov.-17	51,0
002/CC/PACDF/DGMRDC/2017	DGPA : assurer le suivi de la Loi portant protection des peuples autochtones pygmées.	\$60 000,00	1-juil.-17	1-juil.-17	30-juin-20	3 Ans	\$6 000,00	5-sept.-17	31,0
003/CC/PACDF/DGMRDC/2018	OSAPY : Opérateur spécialisé chargé d'appuyer l'élaboration des cartes de terroirs communautaire et des plans d'aménagement	\$150 000,00	9-nov.-17	9-nov.-17	8-déc.-20	3 Ans	\$15 000,00	28-déc.-17	50,0
008/CC/PACFD/DGMRDC/2018	LINAPYCO : Elaboration des cartes de terroir communautaires et de plans d'aménagement	\$85 800,00	26-déc.-17	26-déc.-17	25-déc.-18	1 An	\$8 580,00	12-janv.-18	100,0
007/CC/PACDF/DGMRDC/2017	ANAPAC : Assemblées communautaires et réunions de consultation des communautés et de constitution des dossiers de demande des CFCL	\$80 000,00	15-sept.-17	15-sept.-17	15-juin-20	3 Ans	\$8 000,00	20-déc.-17	80,0
009/CC/PACDF/DGMRDC/2018	ERND : Contrat pour la mission de suivi des 10 opérateurs chargé d'assurer l'identification des idées projets et formation des ONGs locales	\$80 000,00	26-févr.-18	26-févr.-18	20-mars-20	2 Ans	\$8 000,00	20-avr.-18	50,0

9.1. Tableau 6 : TABLEAU DE SUIVI BUDGETAIRE 1^{er} SEMESTRE

PACDF - République Démocratique Congo

Budget initial - Suivi décaissements par SOUS POSTE, RUBRIQUE

Sans Engagement

Page 1/2

Tous Financements		Période du 01/01/2019 Au 30/06/2019						
		(1)	(4)	(5)=(4) - (3)	(3)/(4)	(7)	(8)=(7) - (3)	(3) / (7)
Code	Libellé	Réalisations	Budget	Disponible	Exec (%)	Budget	Disponible	Exec (%)
P1A	ACTIVITES HABILITANTES DE NIVEAU NATIONAL	54 889,00	98 609,94	43 720,94	55,66	197 220,00	142 331,00	27,83
P1A1	AXE FONCIER	27 129,00	26 389,98	-739,02	102,80	52 780,00	25 651,00	51,40
P1A2	AXE GOUVERNANCE TERRITORIALE		19 999,98	19 999,98		40 000,00	40 000,00	
P1A3	AXE LOIS, CULTURE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	14 090,00	29 719,98	15 629,98	47,41	59 440,00	45 350,00	23,70
P1A4	AXE REDD+	13 670,00	22 500,00	8 830,00	60,76	45 000,00	31 330,00	30,38
P1B	ACTIVITES HABILITANTES DU NIVEAU TERRITORIAL	15 200,00	149 749,98	134 549,98	10,15	299 500,00	284 300,00	5,08
P1B1	RC EDUCATION DE BASE	15 200,00	139 749,96	124 549,96	10,88	279 500,00	264 300,00	5,44
P1B3	RC COMPTABILITE, ADMINISTRATION, GESTION		10 000,02	10 000,02		20 000,00	20 000,00	
P2A	AIDER LES COMMUNAUTES A DEVELOPPER LES ACTIVITES ECO	16 000,00	418 999,92	402 999,92	3,82	838 000,00	822 000,00	1,91
P2A1	FORMULATION DES MICRO-PROJETS	16 000,00	26 499,96	10 499,96	60,38	53 000,00	37 000,00	30,19
P2A3	EVALUATION D'IMPACT ET SAUVEGARDES		12 499,98	12 499,98		25 000,00	25 000,00	
P2A4	INVESTISSEMENTS MICRO-PROJETS		379 999,98	379 999,98		760 000,00	760 000,00	
P2B	PROTECTION LEGALE DES FORETS DES PACOLO	15 830,00	84 265,02	68 435,02	18,79	168 530,00	152 700,00	9,39
P2B2	CONSULTATIONS PREALABLES	13 858,00	13 090,02	-767,98	105,87	26 180,00	12 322,00	52,93
P2B4	PLAN DE GESTION, RAPAR ET CARTOGRAPHIE	792,00	41 425,02	40 633,02	1,91	82 850,00	82 058,00	0,96
P2B5	SUIVI DOSSIER JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF-ENREGISTREMENT		6 000,00	6 000,00		12 000,00	12 000,00	
P2B6	SUIVI QUALITE PAR ANE	1 180,00	23 749,98	22 569,98	4,97	47 500,00	46 320,00	2,48
P3A	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	66 023,01	209 299,98	143 276,97	31,54	418 600,00	352 576,99	15,77
P3A1	FEE-FONCTIONNEMENT CARITAS	53 943,01	75 000,00	21 056,99	71,92	150 000,00	96 056,99	35,96

P3A2	EXPERT SAUVEGARDE	6 000,00	103 999,98	97 999,98	5,77	208 000,00	202 000,00	2,88
P3A3	COMMUNICATION	6 080,00	9 000,00	2 920,00	67,56	18 000,00	11 920,00	33,78
P3A4	MISSION SUPERVISION ANE-TERRAIN-SUIVI QUALITE TECHNIQUE		10 000,02	10 000,02		20 000,00	20 000,00	
P3A5	VOYAGE INTERNATIONAL-RC-REPRESENTATION ANE		3 799,98	3 799,98		7 600,00	7 600,00	
P3A6	VOYAGE INTERNATIONAL-RC-REPRESENTATION CPN		2 500,02	2 500,02		5 000,00	5 000,00	
P3A7	FRAIS DE GESTION - AUDIT EXTERNE		4 999,98	4 999,98		10 000,00	10 000,00	
P3B	RENFORCER LES CANAUX DE RETROACTION ENTRE LE NIVEAU LOC ET N	164 602,00	160 537,44	-4 064,56	102,53	321 075,00	156 473,00	51,27
P3B1	SUIVI PLAINTES ET SATISFACTION	87 015,00	75 012,48	-12 002,52	116,00	150 025,00	63 010,00	58,00
P3B2	FONCTIONNEMENT DU CPN	77 587,00	85 524,96	7 937,96	90,72	171 050,00	93 463,00	45,36
	Total	332 544,01	1 121 462,28	788 918,27	29,65	2 242 925,00	1 910 380,99	14,83

Tableau 7 : ETAT D'AVANCEMENT DES INDICATEURS DE PERFORMANCES DU PROGRAMME

Indicateurs	Unité	Réalisation semestre 1
Nbre d'activités prévues (a) dans les PTBA	Nbre	45
Nbre d'activités réalisées (b)	Nbre	20
Taux d'exécution physique d'activités ou Temps moyen pour exécution des activités (c) = (b)/(a)*100	Taux	44,44%
Budget prévu (annuel) (d)	Montant en \$	2 244 925,00
Budget consommé semestriel(e)	Montant en \$	332 544,01
Taux d'exécution financière semestriel (Taux de décaissement semestriel) (f) = (e)/(d) *100	Taux	13,57%
Budget global du projet (g)	Montant	8.000.000
Taux d'exécution financière global (h) = (e+ la consommation de l'année antérieure)/(g) *100	Taux	36%
Nbre de réunions de COPIL national (CPN) prévu (j)	Nbre	1
Nbre de réunions de COPIL national (CPN) organisé (k)	Nbre	1
Taux d'exécution des réunions du COPIL (l) = (j)/(k)*100	Taux	100%
Nbre de réunions de COPIL décentralisé (CPN) prévu (j)	Nbre	4
Nbre de réunions de COPIL décentralisé (CPN) organisé (k)	Nbre	0
Taux d'exécution des réunions du COPIL (l) = (j)/(k)*100	Taux	0%

10. SUIVI DES MESURES DE SUAVEGARDES ET DES PLAINTES ET RECOURS

Tableau de suivi des plaintes (cfr.REPALEF)

Le projet a signé un contrat de 3 ans avec le Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers de la RDC « REPALEF » Suivi de la satisfaction des bénéficiaires, feedback, gestion des plaintes et recours pour la gestion des plaintes et le suivi de satisfaction par les communautés.

Les plaintes ont concerné :

- Le renouvellement des mandats de délégués
- Le conflit d'intérêt sur le choix des Opérateurs d'appui aux PA et COLO
- Le conflit d'intérêt sur le choix des Consultants

Résultats atteints

- 3 missions de suivi de satisfaction et de gestion des plaintes réalisées par les Points Focaux;
- 37 plaintes enregistrées et traitées avec satisfaction de parties en présence
- Tenue régulière du registre des plaintes

11. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISES

Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée au cours de cette année. On note néanmoins le départ de l'Expert en Sauvegardes occasionnant le ralentissement du processus entamé du recrutement des points focaux sauvegardes et l'élaboration des microprojets.

12. LEÇONS APPRISES

- Les réunions de Comité de Pilotage : C'est une opportunité d'échanger et d'interaction avec les PA et COLO sur l'état d'avancement du projet.
- Les présentations des réalisations auprès du grand groupe REPALEF : Une pratique qui permet à donner les informations à un grand public et dissiper les malentendus.
- La mise à jour régulière du site web du projet ([www,peuplesautochtones,cd](http://www.peuplesautochtones.cd)) a permis aux PA et COLO de s'appropriier le projet et d'être informés .

13. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

14. PERSPECTIVES D'AVENIR (ACTIVITES MAJEURS RESTANT A REALISER D'ICI FIN DE L'ANNEE)

Les activités suivantes seront réalisées au début de l'année 2019

- Suivi l'exécution des contrats des Consultants, janvier à Décembre 2019
- Comité de Pilotage National (8ème session), mars 2019
- Mise en œuvre des microprojets (mars 2019 à décembre)
- Organiser les cours d'alphabétisation des PA et COLO, mai – décembre 2019

15. ANNEXES

Ci-dessous le tableau actualisé de suivi des plaintes

Tableau 8.

N° du Dossier	Type de plainte	Province	Territoire	Date du dépôt de la plainte	Objet de la plainte	Voie par laquelle la plainte a été reçue	Statut (en cours ou résolue)	Résultat ou observation
018/2018	B	Sud Kivu	Kalehe	08.01.2018	Dénonciation des actes du Point Focal REPALF	Rapport du Point Focal	Rejetée/plainte sans preuve	Réponse transmise aux plaignants
019/2018	C	Sankuru	Lusambo	19.03.2018	Recours à la fonction du délégué	Lettre	Renvoyée à la concertation entre les communautés	Réponse transmise aux plaignants

020/2018	C	Kinshasa	Kinshasa	12.04.2018	Exclusion d'un délégué coopté au Comité de Pilotage National	Lettre de délégué sortant	Reçue	En cours
021/2018	B	Kasai Occidental	Mweka	19.06.2018	Processus de sélection des ONGs	Lettre du Comité de Suivi	Reçue	En cours
022/2018	B	Equateur	Bikoro	14.06.2018	Processus de sélection des ONGs	Lettre de dénonciation	Reçue	Résolue
0023/2018	C	Tshopo	Banalia Bangbo	10.07.2018	Désaccord sur la durée des microprojets	Rapport des tournées du Point Focal	Reçue	Résolue
0024/2018	C	Tshopo	Banalia Bangbo	10.07.2018	Sous information par le Comité de Suivi	Rapport des tournées du Point Focal	Reçue	Résolue
0025/2018	A	Kasai Occidental	Dekese Yalima	11.07.2018	Processus de choix des délégués	Rapport des tournées du Point Focal	Reçue	En cours
026/2018	B	Kinshasa	Kinshasa	13.07.2018	Réclamation solde mission d'identification des idées des microprojets	Verbal	Reçue	Résolue
0027/2018	B	Kasai Occidental	Mweka	19.07.2018	Désaccord sur l'implication des autorités locales dans	Rapport des tournées de Point Focal	Reçue	Résolue

					le processus des Micro-Projets			
0028/2 018	C	Ituri	Mambaza Kazanla	27.07.2018	La durée de mise en œuvre des microprojets	Rapport des tournés de Point Focal	Reçue	En cours
N° du Dossier	Type de plainte	Province	Territoire	Date du dépôt de la plainte	Objet de la plainte	Voie par laquelle la plainte a été reçue	Statut (en cours ou résolue)	Résultat ou observation
0029/2018	A	Kasai Central	Dimbelenge Kabala	08.08.2018	Désaccord sur la mission des microprojets	Rapport des tournés de Point Focal	Reçue	Résolue
0030/2018	A	Sankuru	Lusambo	09.08.2018	Processus de choix des délégués	Lettre des autorités traditionnelles	Reçue	En cours
0031/2018	B	Kasaï Occidental	Mweka	19.08.2018	Processus de sélection des microprojets	Lettre du Comité de suivi	Reçu	En cours
0032/2018	B	Kasaï Occidental	Dekese	15.09.2018	Processus de choix des délégués	Rapport des tournés de PF	Reçue	En cours
0033/2018	A	Province Oriental	Banalia	17.09.2018	Désaccord sur le timing des microprojets	Rapport des tournés	Reçue	Discutée avec le PF

0034/2018	C	Province Oriental	Mambasa	23.09.2018	Désaccord sur le timing des microprojets	Rapport des tournés	Reçue	Discutée avec le PF
0035/2018	C	Province Orientale	Opala	27.09.2018	Processus choix des délégués	Rapport des tournés	Reçue	En cours
0036/2018	C	Kasaï Oriental	Lubefu	28.09.2018	Désorientation des opérations d'identification des idées des microprojets	Rapport des communautés à travers les tournés	Reçue	Traité
0037/2018	C	Kasai Oriental	Lubao et Kabinda	29.09.2018	Désorientation de la mission d'identification des idées des microprojets	Rapport des tournés des FP	Reçue	Traité

16. LISTE DES TABLEAUX

